



Voisin qui lance des petard a 10 cm de ma piscine

Par **sandmira**, le **02/05/2009** à **15:02**

Bonjour,rnj'aimerais savoir quel recours j'ai contre mes voisins qui lance de tres gros petard sur notre terrasse dans notre jardin aisni qu'a 10 cm de ma piscine et porte fenetrernsurtout 1 er mai à 22h30 rnpuis je deposais une plainte et si oui ou rnj'habite un petit village de 340 habitant dans l'aisne rnje precise que ce cher voisin à un grand terrain et largement la place de lancer ses petard ailleurs que dans notre maison rncordialement sandmira

Par **citoyenalpha**, le **02/05/2009** à **21:18**

Bonjourrrnsi l'action est exceptionnelle il ne sert à rien de porter plainte. rnrnAvez vous exposé le problème avec votre voisin? rnrnRestant à votre disposition.